



## UTR CFDT METROPOLE LILLOISE 2022

### Compte de résultat

#### Charges

	2022	2021
Charges d'exploitation (I)	35 631,37 €	33 809,66 €
Achats	1 149,61 €	1 911,42 €
Autres charges externes	5 031,11 €	5 859,28 €
Autres services extérieurs	18 378,40 €	16 882,35 €
Impôts et Taxes	0,00 €	0,00 €
Charges du personnel	0,00 €	0,00 €
Autres charges	11 072,25 €	9 156,61 €
Dotations aux amortissements	0,00 €	0,00 €
Charges Financières (II)	140,95 €	267,89 €
Charges Exceptionnelles (III)	0,00 €	0,00 €
Engagements à réaliser sur contribution de financement (IV)	0,00 €	0,00 €
<b>Total ( I+II+III+IV )</b>	<b>35 772,32 €</b>	<b>34 077,55 €</b>
<b>Solde créditeur</b>		
<b>Excédent</b>	<b>8 527,59 €</b>	<b>9 731,23 €</b>

#### Produits

	2022	2021
Produits d'exploitation (I)	41 631,76 €	43 578,34 €
Cotisations	39 832,96 €	39 418,56 €
Subventions	0,00 €	3 000,00 €
Autres produits	1 798,80 €	1 159,78 €
Transferts de charges	0,00 €	0,00 €
Reprise des amortissements et des dépréciations		0,00 €
Produits Financiers (II)	450,15 €	230,44 €
Produits exceptionnels (III)	2 218,00 €	0,00 €
Contributions de financement - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)	0,00 €	0,00 €
<b>Total ( I+II+III+IV )</b>	<b>44 299,91 €</b>	<b>43 808,78 €</b>
<b>Solde débiteur</b>		
<b>Déficit</b>		



# UTR CFDT METROPOLE LILLOISE 2022

## Bilan

ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Actif incorporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Actif corporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Actif financier	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total 1</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
ACTIF CIRCULANT				
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Stocks et Fournitures	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Créances	1 259,82 €	0,00 €	1 259,82 €	524,00 €
<b>Total 2</b>	<b>1 259,82 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 259,82 €</b>	<b>524,00 €</b>
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Disponibilités	46 687,95 €	0,00 €	46 687,95 €	36 406,80 €
<b>Total 3</b>	<b>46 687,95 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>46 687,95 €</b>	<b>36 406,80 €</b>
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Comptes de régularisation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	695,00 €
<b>Total 4</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>695,00 €</b>
<b>Total Actif</b>			<b>47 947,77 €</b>	<b>37 625,80 €</b>

PASSIF		
FONDS SYNDICAUX		
	Net	N-1
Fonds Propres		
Fonds syndicaux sans droit de reprise)	0,00 €	0,00 €
Ecart de réévaluation)	0,00 €	0,00 €
Réserves)	34 259,14 €	24 527,91 €
Report à nouveau)	1 634,04 €	1 634,04 €
Résultat)	8 527,59 €	9 731,23 €
Autres fonds syndicaux	Net	N-1
Fonds syndicaux avec droit de reprise)	0,00 €	0,00 €
Ecart de réévaluation)	0,00 €	0,00 €
Subventions d'investissement sur biens non renouve)	0,00 €	0,00 €
<b>Total 1</b>	<b>44 420,77 €</b>	<b>35 893,18 €</b>
PROVISIONS		
	Net	N-1
Provisions	0,00 €	0,00 €
<b>Total 2</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
	Net	N-1
Fonds dédiés	0,00 €	0,00 €
<b>Total 3</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
DETTES		
	Net	N-1
Emprunts et dettes auprès d'étab. de crédit	0,00 €	0,00 €
Dettes financières	0,00 €	0,00 €
Dettes diverses	3 527,00 €	1 572,62 €
<b>Total 4</b>	<b>3 527,00 €</b>	<b>1 572,62 €</b>

	Net	N-1
Compte de régularisation	0,00 €	160,00 €
<b>Total 5</b>	<b>0,00 €</b>	<b>160,00 €</b>
<b>Total Passif</b>	<b>47 947,77 €</b>	<b>37 625,80 €</b>

## UTR CFDT METROPOLE LILLOISE

### *Annexe aux états financiers de l'exercice comptable 2022*

Les états financiers de UTR CFDT METROPOLE LILLOISE se caractérisent pour l'exercice ouvert le **1er janvier 2022** et clos le **31 décembre 2022** par les données suivantes :

Total du bilan	47 947,77 €
Total des produits	44 299,91 €
Résultat de l'exercice	8 527,59 €

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers de UTR CFDT METROPOLE LILLOISE :

## **1. Faits majeurs de l'exercice**

### ***1.1 Evénements principaux de l'exercice***

L'exercice 2022, d'une durée de 12 mois couvrant l'année civile, applique le règlement comptable n°2009-10 du 3 décembre 2009 sur les organisations syndicales, issu de la loi n° 2008-789 du 20 août 2008 portant « rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail », et le décret n° 2009 – 1665 du 28 décembre 2009.

L'année 2022 a été moins marquée, comme les deux précédentes, par la pandémie de COVID19. Et si l'exercice est encore très excédentaire, cela tient, d'une part, au don de 1500 € de l'ULR de Tourcoing, d'autre part, à la mise en oeuvre des protocoles tripartites avec les SSR depuis 2020 et à une moindre dépense qui "profite" à l'UTR.

### ***1.2 Principes, règles et méthodes comptables***

#### **1.2.1 Présentation des comptes**

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan
- Le compte de résultat
- L'annexe

#### **1.2.2 Méthode générale**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

UTR CFDT METROPOLE LILLOISE a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que le règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

### **1.2.3 Comptabilisation des produits et charges**

Les produits perçus par les organisations syndicales sont comptabilisés conformément aux dispositions du paragraphe 222-1 du règlement n°99-03, sous réserve des modalités suivantes prévues pour les cotisations.

Les charges supportées par les organisations syndicales sont comptabilisées conformément aux dispositions du paragraphe 221-1 dudit règlement.

Les droits et obligations attachés à la perception des cotisations sont définis par les statuts de l'organisation, affiliée à la CFDT dont elle applique les dispositions de la Charte de la cotisation syndicale. Les cotisations reviennent en intégralité au syndicat. Elles sont comptabilisées en produits après déduction des versements à d'autres structures.

Les prescriptions spécifiques à la comptabilisation des cotisations sont définies à l'article 2.2.2. du règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009.

## 2. Informations relatives au bilan

### *Produits à recevoir*

Produits à recevoir	
Total Produits à recevoir	1 259,82 €

### *Charges constatées d'avance*

Charges constatées d'avance	
Total Charges constatées d'avance	0,00 €

### *Fonds syndicaux*

Les principaux mouvements sur l'exercice sont les suivants :

Fonds Syndicaux	Montant au 01/01/2022	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2022
Réserves	24 527,91 €	9 731,23 €		34 259,14 €
Réserves Evénements pluri-annuels	0,00 €			0,00 €
Report A Nouveau	1 634,04 €			1 634,04 €
Résultat	9 731,23 €		1 203,64 €	8 527,59 €
<b>Total Fonds Syndicaux</b>	<b>35 893,18 €</b>	<b>9 731,23 €</b>	<b>1 203,64 €</b>	<b>44 420,77 €</b>

### **3. Informations relatives au compte de résultat**

#### ***3.1 Ressources Annuelles***

UTR CFDT METROPOLE LILLOISE a enregistré en comptabilité pour 42 081,91 € de ressources annuelles courantes comme le présente le tableau ci-dessous :

<b>Ressources courantes</b>	
Cotisations	100 513,47 €
Reversement de cotisations	60 680,51 €
Subventions	0,00 €
Autres produits d'exploitation	1 798,80 €
Produits financiers	450,15 €
<b>Total des ressources courantes</b>	<b>42 081,91 €</b>

#### ***3.2 Contributions en nature***

UTR CFDT METROPOLE LILLOISE a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition de 0.0 personnes ETP (équivalent temps plein) et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.

UTR CFDT METROPOLE LILLOISE a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition d'un local de 0.0 m<sup>2</sup> et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.